



Adhésif pour membrane acoustique,
planchers de bois d'ingénierie, de parqueterie et de vinyle.

SIMDUT



PPE



Symbole(s)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit:	MSL S-63
Type de produit:	Adhésif à base d'eau.
Fabriqué par:	En marque privé pour MSL Montréal, Québec Canada
Téléphone d'urgence:	CANUTEC (613) 996-6666
Téléphone pour de l'information:	(514) 636-6230

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente

Aspect: Vert

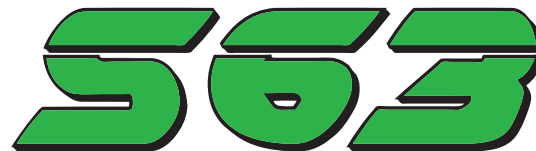
État de la matière: Pâte

Odeur: Douce

Usage homologué par OSHA	Cette matière n'est pas considérée dangereuse selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)
Effets potentiels pour la santé	
Voies majeures d'exposition	Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.
Toxicité aiguë	
Yeux	Irrite modérément les yeux.
Peau	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau.
Inhalation	Peut causer l'irritation.
Ingestion	L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac.
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Pas d'effet connu.
Conditions médicales aggravées	Aucun à notre connaissance.
Danger pour l'environnement	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Calcium carbonate	1317-65-3	20 - 30
Petroleum distillates, hydrotreated heavy naphthenic	64742-52-5	5 - 15
Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV
Calcium carbonate	TWA: 15 mg / m ³	
1317-65-3 (20 - 30)	TWA: 5 mg / m ³	
	(vacated) TWA: 15 mg / m ³	
	(vacated) TWA: 5 mg / m ³	



Adhésif pour membrane acoustique, planchers de bois d'ingénierie, de parqueterie et de vinyle.

4. PREMIER SOINS

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Inhalation	Mettre la victime à l'aire libre.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Avis aux médecins	Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité	Ininflammable.
Moyen d'extinction approprié	Eau pulvérisée, agent chimique en poudre, dioxyde de carbone, CO ₂ , ou mousse.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA Danger pour la santé 1 **Inflammabilité** 0 **Stabilité** 0 **Dangers physico-chimiques** N/A

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

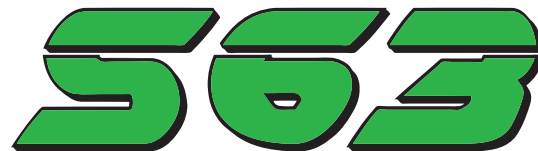
Manipulation	À manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
Entreposage	Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Protégez Du Gel.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Conserver hors de la portée des enfants	Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région
--	--

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Calcium Carbonate		TWA: 15 mg / m ³ TWA: 5 mg / m ³ (vacated) TWA: 15 mg / m ³ (vacated) TWA: 5 mg / m ³	TWA: 10 mg / m ³ TWA: 5 mg / m ³

Mesures d'ordre technique	Douche Douche oculaires Systèmes de ventilation. Protection des yeux.
Protection des yeux / visage	Porter des gants et des vêtements de protection.
Protection de la peau / corps	Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA approuvé pour les vapeurs organiques doit être porté.
Protection respiratoire	À manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Mesure d'hygiène	



Adhésif pour membrane acoustique,
planchers de bois d'ingénierie, de parqueterie et de vinyle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Vert	État de la matière	Pâte
Odeur	Douce	pH	7.5 - 8.5
Point éclairé	Sans objet.	Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Point/intervalle d'ébullition	Sans objet.	Point/intervalle de fusion	Sans objet.
Point de congélation	Sans objet.	Limites d'inflammation dans l'air	Sans objet.
Limites d'explosivité	Sans objet.	Densité	1.15
% COV	<30 g / L	Viscosité	70,000 - 75,000 cps

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Produit incompatible	Inconnu selon les renseignements fournis.
Conditions à éviter	Ne pas congeler.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂).
Réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
Informations sur le produit	Le produit ne représente pas un danger de toxicité aiguë selon les informations connues ou fournies
Irritation	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par la peau	CL50 par inhalation
Petroleum distillates, hydrotreated heavy naphthenic	5000 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	2.18 mg/L (Rat) 4 h

Toxicité chronique	
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé classé cancérogène

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Petroleum distillates, hydrotreated heavy naphthenic		Group 1		X

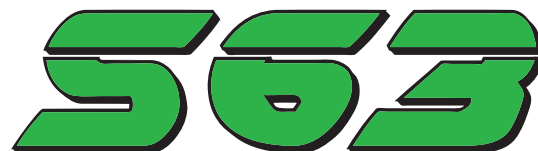
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	L'impact environnemental de ce produit n'a pas été entièrement étudié
--------------------	---

Nom chimique	Algae/aquatic plants	Toxicity to Fish	Microtox	Daphnia Magna (Water Flea)
Petroleum distillates, hydrotreated heavy naphthenic		LC50> 5000 mg / L Pimephales promelas 96 h		EC50> 1000 mg / L 48 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets	Jeter le contenu/récipient dans un lieu conforme à la réglementation locale.
--	--



Adhésif pour membrane acoustique,
planchers de bois d'ingénierie, de parqueterie et de vinyle.

14. TRANSPORT INFORMATION

DOT	non réglementé
TDG	non réglementé
MEX	non réglementé
IATA	non réglementé
IMDG/IMO	non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Est conforme à (aux)
EINECS	N'est pas conforme à (aux)
ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA-313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé:	non
Risque chronique pour la santé:	non
Risque d'incendie:	non
Risque d'échappement soudain de la pression:	non
Danger de réaction:	non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluant conformément au Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act.

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Calcium carbonate	X		X		X

Règlements internationaux

Nom chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
Calcium carbonate		Mexico: TWA = 10 mg / m ³ Mexico: STEL = 20 mg / m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Non contrôlé





Adhésif pour membrane acoustique,
planchers de bois d'ingénierie, de parqueterie et de vinyle.

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:

Vérifié par le Département de contrôle de qualité.

Date de revision:

1^{er} septembre 2016

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique